

COMMUNE DE SORIGNY

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 26 mai 2010

OPERATION CŒUR DE VILLAGE

Le Maire est autorisé à accomplir et à entreprendre toute démarche ainsi qu'à signer tout acte nécessaire à :

- la mise en œuvre de l'ensemble de l'opération, logements et commerces,
- la réalisation jusqu'à son terme de l'opération de construction de logements et de commerces conduite par Touraine Logement,
- l'achat, la gestion et la vente des surfaces commerciales.

AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG - ATTRIBUTION DU MARCHE D'ETUDE

Lors de la réunion du 7 décembre 2009 la commission d'ouverture des plis a retenu pour entretien trois groupements de candidats.

Après présentation du rapport comparatif des offres par le maître d'œuvre la proposition du groupement Quatrepoint, Safège, Aurea et Raymond Belle a été arrêtée pour un montant de 35 500 € HT.

OUVERTURE DE CREDITS

L'immeuble sis 34 rue nationale a été préempté en vue d'un aménagement foncier. Le coût de cet investissement, soit 310 000 € est inscrit au budget. I

Il sera financé *par un emprunt de 590 000 €* sur 20 ans à réaliser auprès de la Caisse d'Epargne et regroupant également la maison des jeunes, le skateboard et le dortoir de l'école maternelle.

ECOLE MATERNELLE

L'effectif étant en constante augmentation, la création d'un dortoir s'avère indispensable. Après consultation quant à la maîtrise d'œuvre, la proposition de l'architecte Joël RIBOULEAU, mieux-disante,. Le montant provisoire de rémunération est calculé sur la base de 8% soit un montant de 6 800 € HT

ACQUISITION D'UNE TONDEUSE

Après consultation, la proposition de l'entreprise LEJEAU pour une tondeuse Kubota a été retenue. Coût : 25 894,70 € TTC

ACQUISITION D'UNE PASSERELLE PIETONNE

Afin de faciliter l'accès aux piétons entre le lotissement de la Bougrie et la prairie du gymnase , une passerelle sera installée sur le Mardereau. Coût 6476.34 € TTC ;

TRAVAUX DE VOIRIE

Après consultation, les travaux de voirie suivants ont été arrêtés et les entreprises retenues :

- EIFFAGE, pour les purges de chaussées : 6 219.20 € TTC
- EIFFAGE pour le reprofilage de la route de Veigné entre le Chatelet et la limite de Veigné : 39 180.96 € TTC,
- COLAS pour 1 200 m² de poutres de rives : 23 920 € TTC
- COLAS pour l'enduit monocouche double gravillonnage sur la Route de Veigné entre Crétinay et l'Officière : 12 414.48 € TTC

ECLAIRAGE DU PARKING DU GYMNASSE

le principe d'aménagement d'éclairage public sur le parking du gymnase (changement de l'armoire de commande près du cimetière, installation de 2 candélabres bi-crosses et un candélabre mono-crosse est accepté.

La proposition de l'Entreprise électrique a été retenue pour un montant de 13 666 € TTC,

TARIFS POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE ANNEE 2010-2011

FREQUENTATION	ELEVE DE L'ECOLE MATERNELLE	ELEVE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE	ADULTE
Régulière	3.12 €	3.32 €	4.13 €
Occasionnelle	3.63 €	4.03 €	5.81 €